



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

Extrait du

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 060-216001743-20240927-CM230924_DEL07-DE

du lundi 23 septembre 2024

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

CONVOCATION

Date : 17 septembre 2024

Affichée le : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En 39
exercice :
Présents : 26
Votants : 34
Pouvoirs : 8
Absent : 5

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

25 SEP. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

27 SEP. 2024

Absents représentés

Mme SAVAS
M. LEMAIRE
Mme SAKHO
M. EL OUAÏTI
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à M. VILLEMAIN
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

Mme MOUSSATEN, Mme HAMADOUC, M. N'DIAYE, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

7 Budget Principal - décision modificative n°2

■ Rapport de présentation :

Abdoulaye DEME, Adjoint

Il vous est proposé de modifier le budget primitif 2024, approuvé par délibération n°4 en date du 02 avril 2024, par l'adoption d'une décision modificative qui représente 186 031 € de crédits nouveaux en section de fonctionnement et de - 414 000 € sur la section d'investissement.

La section d'investissement :

Suite à la mise en place de la M57, les dotations aux amortissements sont proratisées au 1er Janvier 2024. Ainsi, afin de pouvoir établir les dotations aux amortissements proratisées en recettes d'investissement et en dépenses de fonctionnement, il convient d'ajouter 100 000,00 € au Chapitre 040 Opérations d'ordre en recettes d'investissement et au Chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Aussi, des mandats rejetés par la trésorerie concernant l'opération 2104R pour les dépenses concernant « l'école provisoire » passées en investissement doivent être basculées à la section de fonctionnement pour 414 000 €.

Afin d'équilibrer la section d'investissement et de fonctionnement, le virement entre section sera diminué au chapitre 021 (RI) et au 023 (DF) de 514 000 €.

La section de fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement :

1. Chapitre 011 « charges à caractère général » :

- A la nature 611 « contrats de prestation de service », nous avons inscrit :
 - ✓ 414 000 € basculés de l'investissement (mandats rejetés par la trésorerie) et 42 393 € concernant plusieurs révisions de prix sur divers contrats.
 - ✓ 59 483 € afin de pouvoir honorer nos factures pour l'opération Creil c'est l'été, les crédits prévus initialement étaient inférieurs aux coûts réels, notamment concernant la sécurisation du site et la durée de la prestation du petit train.
- A la nature 6283 « frais de nettoyage des locaux », nous avons inscrit :
 - ✓ 38 555 €, doivent être réaffectés à la ligne afin de prendre en compte les besoins réels de l'entretien de la piscine.
- A la nature 614 « charges locatives et de copropriété », nous avons inscrit :
 - ✓ 30 600 €, lors de la préparation budgétaire 2024, nous n'avions pas connaissance de la réception de factures datées du 16 juillet 2024 de Nexity Lamy concernant des comptes de travaux, des comptes individuels de charges de l'exercice 2023, à régler en 2024.
- A la nature 6168 « autres », nous avons inscrit :
 - ✓ 346 904 €, notre trésorerie nous a rejeté des mandats au chapitre 012, nature 6455, au sujet de la cotisation d'assurance que paie la Ville pour couvrir les risques d'absences du personnel, cette somme est donc prise au chapitre 012, vu plus bas.
- A la nature 6227 « frais d'actes et de contentieux », nous avons inscrit :
 - ✓ 7 000 €, un crédit supplémentaire est nécessaire.
- A la nature 6234 « réceptions » et 60623 « fêtes et cérémonies », nous avons inscrit :
 - ✓ 6 000 € et 2 000 €, pour le budget relations internationales et fêtes et cérémonies.

2. Chapitre 012 « charges du personnel » :

- A la nature 6455 « cotisations pour assurance du personnel », nous devons déduire :
 - ✓ 346 904 € cette somme est transférée au chapitre 011 à la demande de la trésorerie.

En Recettes de fonctionnement :

Deux recettes n'ont pas été inscrites au BP, il s'agit :

- Au chapitre 74 « dotations et participations », nature 741718 « autres » :
 - ✓ 92 000 € versé au titre du poste chef de projet dans le cadre du NPNRU.
- Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », nature 75888 « autres » :
 - ✓ 94 031 € Remboursement de la TVA pour la Piscine.

Le projet soumis l'adoption du conseil municipal est le suivant :

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 060-216001743-20240927-CM230924_DEL07-DE



Section d'investissement / Dépenses

Chap.	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2313	IMMOBILISATIONS CORP. EN COURS
TOTAL CHAPITRE 23			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 060-216001743-20240927-CM230924_DEL07-DE

Fonction	Opération	Montant
213	2104R	514 000,00
		-414 000,00

Section d'investissement / Recettes

Chap.	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Fonction	Opération	Montant
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	01	0000	700,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2805	CONCES. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, DRO	01	0000	7 500,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	01	0000	1 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	28128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	01	0000	5 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	01	0000	2 500,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	01	0000	2 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	01	0000	20 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	281831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	01	0000	5 800,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	01	0000	25 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	01	0000	10 500,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	28188	AUTRES	01	0000	20 000,00
TOTAL CHAPITRE 040						100 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	01	0000	-514 000,00
TOTAL CHAPITRE 021						-514 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT						-414 000,00

Section de Fonctionnement / Dépenses

Chap.	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Fonction	Opération	Montant
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	60623	FETES ET CEREMONIES	023		2 000,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	020	CREILETE	59 483,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	01		42 393,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	213	2104R	414 000,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	414		30 600,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	6168	AUTRES	020		346 904,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	01		7 000,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	6234	RECEPTIONS	048		6 000,00
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	323		38 555,00
TOTAL CHAPITRE 011						946 935,00
012	CHARGES DU PERSONNEL	6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	020		-346 904,00
TOTAL CHAPITRE 012						-346 904,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6811	DOT.AUX AMTS DES IMMO INCORP. ET CORP	01		100 000,00
TOTAL CHAPITRE 042						100 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	01		-514 000,00
TOTAL CHAPITRE 023						-514 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						186 031,00

Section de Fonctionnement / Recettes

Chap.	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Fonction	Opération	Montant
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74718	AUTRES	518	NPNRU	92 000,00
TOTAL CHAPITRE 74						92 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75888	AUTRES	323	PISCINE	94 031,00
TOTAL CHAPITRE 75						94 031,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						186 031,00

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2311-1, et L2311-2,
Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,
Vu la délibération n°02 du 2 avril 2024, portant sur l'adoption du budget primitif 2024,

Vu la délibération n°06 du 2 avril 2024, portant sur les autorisations de pr
Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 09 septem
Considérant que, dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice
procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du bu
Entendu le rapport de présentation,

programme
Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié le 27/09/2024
ID : 060-216001743-20240927-CM230924_DEL07-DE

■ **Vote**

Votants : 34	Pour : 32	Contre : 0	Abstentions : 2	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	-----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article unique : d'adopter la décision modificative n°2 du budget primitif 2024, telle que présentée dans le rapport de présentation.

CREIL, le 27 SEP. 2024
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Madame Jessica ELONGUERT

La secrétaire de séance

